



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



Impact de la réforme territoriale à la DGFIP

La mise en œuvre de la réforme territoriale entraînera 327 mouvements pour les agents de la direction générale des finances publiques.

Bercy prend sa part à la "Réate II". La réforme de l'administration territoriale de l'État consécutive à la réduction du nombre de régions va avoir des répercussions sur plus de 650 postes dans les services déconcentrés des ministères économiques et financiers.

La réforme des services déconcentrés, mise en œuvre en parallèle à celle de la carte régionale, conduirait dans les trois prochaines années à la mobilité géographique de 500 fonctionnaires, alors que 1 500 autres devront changer de métier.

A Bercy c'est la DGFIP qui est la plus touchée avec 327 agents qui voient leur poste modifié.

Cela génère des besoins de formation. Cette réforme est l'occasion de tester de nouvelles organisations du travail. Le télétravail, à domicile ou sur un site extérieur à l'employeur, sera dans certains cas possible.

Comme partenaire social, la CFTC veille au respect du dialogue et des consultations nécessaires entre les directions et les agents dans le cadre de ces réorganisations (CTL CHSCT).

Elle veille également à ce que les agents impactés par ces restructurations bénéficient de tous les dispositifs existants pour accompagner les mobilités géographiques et fonctionnelles.

Conformément à ses valeurs dans de telles circonstances, la priorité est de permettre aux agents impactés de rester proche de leur bassin de vie afin de conserver le meilleur équilibre possible entre vie personnelle et vie professionnelle.

Pour la CFTC-DGFIP aucun agent ne doit être contraint à la mobilité géographique.

Lorsque cette mobilité est effective pour l'agent, elle doit être accompagnée avec :

- **une communication et une information adaptée vers les agents,**
- **un accompagnement individualisé avec si besoin un recours aux plateformes régionales d'appui à la gestion des ressources humaines (PFRH) pour bénéficier de leur expertise, notamment en termes de mobilité et formation, tout particulièrement pour les agents candidats à une reconversion au niveau local en interministériel,**

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédéc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com



Donnez-vous les moyens d'agir



- un parcours de formation adapté, en fonction de la situation personnelle des agents concernés et de l'évolution de leurs missions,
- la prise de connaissance du nouveau poste passant par l'attribution d'une nouvelle autorisation d'absence de 2 jours maximum pour la reconnaissance de la nouvelle affectation,
- un accompagnement indemnitaire avec la prime d'accompagnement de la réorganisation régionale de l'Etat (PARRE), créée spécifiquement (décret n°2015-1120 du 4 septembre 2015) pour accompagner la réforme des services régionaux.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com